

LIGNE 3

COTRA : Ligne 35

Zone tarifaire:
 : frontière

POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

- ANGERS Place Semard
- ANGERS Château
- ANGERS Dumesnil
- ANGERS La Barre
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE D 56 La Pâquerette
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE La Renardière
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE La Perraudière
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE Les Écots
- ST-LÉGER-DES-BOIS Les Landes
- ST-LÉGER-DES-BOIS Les Fouquetteries
- ST-LÉGER-DES-BOIS La Butte
- BÉCON-LES-GRANITS Les Gautraies
- BÉCON-LES-GRANITS Les Frênes (a)
- BÉCON-LES-GRANITS Maison de Retraite
- BÉCON-LES-GRANITS Terrena
- BÉCON-LES-GRANITS Bois-Robert
- LE PEY École Rurale et CAT Argerie
- LE LOUROUX BÉCONNAIS Mairie
- LA CORNUAILLE La Caillotièrre
- CANDÉ Hôpital
- CANDÉ Centre
- CANDÉ Collège Sainte Émilie

(a) desserte uniquement dans le sens Candé-Angers

Correspondances

LIGNES
 b 1

Cette Carte est délivrée gratuitement

aux jeunes de moins de 25 ans scolarisés ou domiciliés en Maine-et-Loire sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage.



Où s'adresser ?

Dans les Gares Routières.

ANGERS esplanade de la gare SNCF - Tél. 0320 16 00 49

CHOLET à proximité de la Gare SNCF - Tél. 02 41 62 11 86.

Auprès des transporteurs du réseau Anjou Bus ou dans les Mairies du Département.

Pour tout autre renseignement contacter le 02 41 81 44 14.

Utilisation

Elle permet de circuler à un prix unique sur le réseau Anjou-Bus quelle que soit la distance parcourue (tarif par voyage).

- Les mercredis après 12h00 et les samedis toute la journée.
- Durant les vacances scolaires (sauf le dimanche).
- Pour la ligne 20/20E (Angers-Rennes) carte valable uniquement pour les trajets en Maine et Loire.

Validité

Carte utilisable trois ans, à condition de la valider chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre auprès des gares routières, transporteurs, mairies du domicile.



Tarification

Tarifs usagers non scolaires

Nbre de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abonnement mensuel
1	Intérieur d'une zone ou franchissement d'une frontière zonale	1,55 €	11,50 €	33,00 €
2	Franchissement de deux frontières zonales	4,00 €	28,40 €	45,00 €
3	Franchissement de trois frontières zonales	5,70 €	39,60 €	65,00 €
4	Franchissement de quatre frontières zonales	7,40 €	50,80 €	99,00 €

Tarif solidarité: 0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RMI (et leurs ayants droit), de l'API, stagiaires de formation professionnelle, demandeurs d'emploi, personnes en contrat aidé.

Tarif carte jeunes: 1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*, les mercredis après 12h00, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte.

* Uniquement pour les trajets effectués en Maine et Loire.

Tarif handicapés: demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux ≥ à 80 %).

C.A.A.

2, rue A. Citroën Z.A.C. du moulin de Marcellé
 BP100 - 49137 LES PONTS DE CÉ - Tél. 02 41 69 10 00

RENSEIGNEMENTS

Gare routière
 Esplanade de la Gare - ANGERS - Tél. 0320 16 00 49

Département de Maine et Loire,
 Direction des transports: www.cg49.fr



LIGNE 3

COTRA : Ligne 35



Horaires d'hiver

Valables du 2 SEPTEMBRE 2008 au 11 JANVIER 2009

ANGERS - CANDÉ LE LOUROUX-BÉCONNAIS - CANDÉ



Calendrier des périodes
de fonctionnement
d'Anjoubus pendant
les vacances scolaires.

- TOUSSAINT : du samedi 25 octobre au mercredi 5 novembre 2008 inclus
- NOËL : du samedi 20 décembre 2008 au dimanche 4 janvier 2009 inclus.
- HIVER : du samedi 7 février au dimanche 22 février 2009 inclus.
- PÂQUES : du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2009 inclus.

(Sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire de l'académie).

CANDÉ - ANGERS

Jours de circulation	LMM JVS	LMM JV	LMM JV	S	Me	LM JV	LMM JV	Me	S	LM JV	LMM JV
Renvois à consulter	1				2						
Circule pendant les vacances scolaires	OUI	non	OUI	OUI	non	non	OUI	non	OUI	non	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI
CANDÉ, Centre	06.40	08.00	08.35	08.35	12.15	12.45	13.00	13.35	13.35	16.45	17.25
CANDÉ, Hôpital	06.42	08.08	08.37	08.37	12.16	12.47	13.02	13.37	13.37	I	17.27
CORNUAILLE, La Caillotièrre	06.46	08.15	08.40	08.42	12.20	12.51	13.06	13.42	13.42	I	17.30
LE LOUROUX BÉCONNAIS	06.54	08.25	08.50	08.50	12.30	12.58	13.13	13.50	13.50	17.00	17.37
BÉCON-LES-GRANITS	07.02		09.00	08.57	12.35	13.05	13.20	14.00	14.00		17.44
BÉCON-LES-GRANITS, Les Gautraies	07.07		09.04	09.03	12.40	13.10	13.25	14.05	14.05		17.49
SAINT-LÉGER-DES-BOIS	07.05		I	I		13.15	13.30	14.10	14.10		I
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, Les Écots	07.11		09.07	09.07		13.20	13.35	14.15	14.15		17.52
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Perraudière	07.15		09.11	09.11		13.23	13.38	14.18	14.18		17.55
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Renardièrre	07.18		09.13	09.13		13.27	13.42	14.22	14.22		17.57
ANGERS, Belle-Beille La Barre	07.38		09.30	09.30		13.46	14.01	14.39	14.39		18.11
ANGERS, Château	07.50		09.40	09.40		14.01	14.12	14.52	14.52		18.24
ANGERS, Place Pierre Sémard	07.55		09.45	09.45		14.04	14.17	14.55	14.55		18.27
Départ SNCF vers PARIS NANTES	08.09					14.38	14.38	15.28	15.28		18.38 18.32

1 : Ne dessert pas St-Léger du lundi au samedi durant les vacances scolaires et les samedis scolaires.

2 : Départ du collège à 12h10.

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.

ANGERS - CANDÉ

Jours de circulation	LMM JV	S	S	LMM JVS	LM JV	LMM JV	LMM JVS
Renvois à consulter					1		
Circule pendant les vacances scolaires	OUI	non	OUI	OUI	non	OUI	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI
Arrivée SNCF de PARIS NANTES	07.17	07.12	07.41	11.34 11.59		16.34	18.14
ANGERS, Place Pierre Sémard	07.40	07.45	08.00	12.20		17.25	18.30
ANGERS, Château	I	I	I	12.23		17.28	18.33
ANGERS, Dumesnil	I	I	I	12.29		17.35	18.40
ANGERS, Belle-Beille La Barre	I	I	I	12.35		17.43	18.47
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Renardièrre	I	I	I	12.51		18.00	19.06
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Perraudière	I	I	I	12.55		18.04	19.10
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, Les Écots	07.50	I	I	12.59		18.09	19.13
SAINT-LÉGER-DES-BOIS	I	I	I	13.05		18.15	19.19
BÉCON-LES-GRANITS, Les Gautraies	08.00	I	I	13.10		18.20	19.24
BÉCON-LES-GRANITS	08.07	08.00	08.15	13.15		18.25	19.29
LE LOUROUX BÉCONNAIS	08.17	08.07	08.25	13.22	17.00	18.31	19.35
CORNUAILLE, La Caillotièrre	08.20	08.15	08.30	13.28	17.10	18.37	19.41
CANDÉ, Hôpital	08.28	08.20	08.35	13.33	17.20	18.43	19.47
CANDÉ, Centre	08.30	08.25	08.37	13.35	17.25	18.45	19.50

1 : 17h05 collège Camille Claudel.

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.